

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE
COMITÉ INTERNATIONAL SPÉCIAL DES PERTURBATIONS RADIOÉLECTRIQUES

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION
INTERNATIONAL SPECIAL COMMITTEE ON RADIO INTERFERENCE

Modification

n° 3
Juin 1989
comprenant les
Modifications n° 1 et 2
(Septembre 1983)
(Septembre 1986)

à la Publication C.I.S.P.R. 10
1981

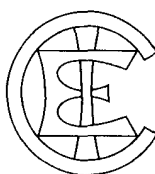
Organisation, règles et procédures
du C.I.S.P.R.

Organization, rules and procedures
of the C.I.S.P.R.

Amendment

No. 3
June 1989
incorporating
Amendments Nos. 1 and 2
(September 1983)
(September 1986)

to



Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale

3, rue de Varembé
Genève, Suisse

n° 3
Juin 1989
comprenant les
Modifications n° 1 et 2^{os}
(Septembre 1983)
(Septembre 1986)

No. 3
June 1989
incorporating
Amendments Nos. 1 and 2
(September 1983)
(September 1986)

à la Publication C. I. S. P. R. 10 to
1981

Organisation, règles et procédures
du C. I. S. P. R.

Organization, rules and procedures
of the C. I. S. P. R.

© CEI 1989

Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

PREFACE

La présente modification (comprenant la Modification n° 1 (1983) et la Modification n° 2 (1986)) a été établie par le C.I.S.P.R.

Le texte de la Modification n° 1 fut approuvé lors de la réunion du C.I.S.P.R. tenue à Stockholm en septembre 1982.

Le texte de la Modification n° 2 fut approuvé lors de la réunion du C.I.S.P.R. tenue à Sydney en septembre 1985.

Le texte de la Modification n° 3 a été approuvé à la réunion du C.I.S.P.R. tenue à Campinas en juillet 1988.

Une ligne verticale dans la marge différencie le texte de la Modification n° 3.

Page 6

2. Buts du C.I.S.P.R.

A la dernière ligne du point (1), remplacer "les matériels de traitement de l'information et les machines électroniques de bureau" par "les équipements pour les techniques relatives à l'information".

Insérer le nouveau point (5) suivant et renuméroter le point (5) existant en (6):

- (5) Lorsque des chevauchements éventuels se présentent dans les normes adoptées par le C.I.S.P.R. et par d'autres Comités d'Etudes de la CEI et de l'ISO, examen fait conjointement avec ces comités des prescriptions relatives à l'émission et à l'immunité pour les appareils autres que les récepteurs.

Page 8

5. Membres

Ajouter l'organisation suivante à la liste des membres du paragraphe 5.1:

- Union Internationale des Radioamateurs (IARU)

Page 10

8. Président et Vice-Présidents

A la quatrième ligne du paragraphe 8.2, remplacer "six" par "trois".

Dans le paragraphe 8.3, remplacer le passage "ainsi que la sécurité" par le suivant:

"ainsi que les autres questions qui présentent une importance pour le C.I.S.P.R., en particulier l'immunité."

PREFACE

This amendment (incorporating Amendment No. 1 (1983) and Amendment No. 2 (1986)) has been prepared by C.I.S.P.R.

The text of Amendment No. 1 was approved at the C.I.S.P.R. meeting held in Stockholm in September 1982.

The text of Amendment No. 2 was approved at the C.I.S.P.R. meeting held in Sydney in September 1985.

The text of Amendment No. 3 was approved at the C.I.S.P.R. meeting held in Campinas in July 1988.

The text of Amendment No. 3 can be distinguished by a vertical line in the margin.

Page 7

2. Aims of the C.I.S.P.R.

Replace the last line of Item (1) "data processing equipment and electronic office machines" by "information technology equipment".

Insert new Item (5) as follows and renumber existing Item (5) as (6):

- (5) Where possible overlap arises in standards adopted by the C.I.S.P.R. and other IEC and ISO Technical Committees, the consideration jointly with those committees of the emission and immunity requirements for devices other than receivers.

Page 9

5. Membership

Add the following organization to the list of Member Bodies in Sub-clause 5.1.

- International Amateur Radio Union (IARU)

Page 11

8. Chairman and Vice-Chairmen

In the fifth line of Sub-clause 8.2, replace "six" by "three".

In Sub-clause 8.3 delete "safety" and substitute:

"other matters of importance to C.I.S.P.R., particularly immunity".

Ajouter ce qui suit au paragraphe 8.3:

Les trois Vice-Présidents, avec le Secrétaire du C.I.S.P.R., composent le Comité des publications du C.I.S.P.R. responsable de l'uniformité de la disposition des publications du C.I.S.P.R.

Page 12

Remplacer le texte du paragraphe 8.4 par le suivant:

8.4 Le Secrétariat de chaque Sous-Comité doit désigner un Président qui doit être nommé par l'Assemblée Plénière sur la recommandation du Comité Directeur. La durée de son mandat est de six ans et le Président peut être nommé à nouveau à la fin de ce mandat pour une prolongation de trois ans. Le Comité Directeur peut faire des nominations provisoires dans les intervalles entre les réunions de l'Assemblée Plénière.

9. Secrétariat

Ajouter ce qui suit au point (3) du paragraphe 9.3:

Le Comité des publications du C.I.S.P.R. peut donner des conseils à propos de la disposition des publications.

Page 16

13. Sous-Comités

Au paragraphe 13.2.3, page 18, supprimer le point b) et renuméroter le point c) existant en point b).

Page 20

Insérer le nouveau paragraphe 13.2.8 suivant:

13.2.8 Sous-Comité G du C.I.S.P.R. Caractéristiques des équipements pour les techniques relatives à l'information, en ce qui concerne les perturbations.

- (1) Etablir et réviser les résolutions et publications du C.I.S.P.R. sur les valeurs limites et les méthodes particulières de mesure concernant les équipements pour les techniques relatives à l'information.
- (2) Fournir des indications pour l'établissement de valeurs limites et de méthodes de mesure concernant les perturbations dues à des équipements pour les techniques relatives à l'information intégrés à des appareils ou à des systèmes qui sont sous la responsabilité d'autres Sous-Comités du C.I.S.P.R.

Add the following to Sub-clause 8.3:

The three Vice-Chairmen, together with the C.I.S.P.R. Secretary, shall constitute the C.I.S.P.R. Publications Committee responsible for ensuring uniformity in the layout of C.I.S.P.R. publications.

Page 13

Delete Sub-clause 8.4 and substitute the following:

- 8.4 The Secretariat of each Sub-Committee shall nominate a Chairman who shall be appointed by the Plenary Assembly on the recommendation of the Steering Committee. The period of office shall be for six years and he shall be eligible for immediate re-appointment for one further period of three years. The Steering Committee may make temporary appointments in the intervals between meetings of the Plenary Assembly.

9. Secretariat

Add the following to Item (3) of Sub-clause 9.3:

The C.I.S.P.R. Publications Committee may advise concerning the layout of publications.

Page 17

13. Sub-Committees

In Sub-clause 13.2.3, page 19, delete Item b) and renumber existing Item c) as Item b).

Page 21

Add the following new Sub-clause 13.2.8:

13.2.8 C.I.S.P.R. Sub-Committee G. Interference characteristics of information technology equipment.

- (1) To prepare and revise C.I.S.P.R. Statements and Publications on limits and particular methods of measurement concerning interference from information technology equipment.
- (2) To provide guidance for the establishment of limits and methods of measurement concerning interference from ITE incorporated in devices or systems which are the responsibility of other C.I.S.P.R. Sub-Committees.

- (3) Assurer la liaison avec d'autres Comités de la CEI et avec d'autres organisations telles que le CCIR, le CCITT et l'ISO, pour les activités liées aux caractéristiques des perturbations, y compris l'immunité de ces équipements.

Note. - L'expression "les équipements pour les techniques relatives à l'information" recouvre:

- les équipements de traitement des données;
- les équipements de télécommunications associés non inclus par ailleurs dans les attributions du C.I.S.P.R. Sous-Comité E.

Page 20

14. Groupes de Travail

Paragraphe 14.3 *Organisation*

Remplacer le texte existant par le suivant:

"Les travaux des Groupes de Travail préparatoires doivent être organisés conformément aux Directives Générales pour les travaux de la CEI, avec cette exception que les Présidents des Groupes de Travail seront nommés par les Comités auxquels ils sont apparentés et que les procédures pour le lancement des nouvelles études devront suivre les dispositions de l'article 18."

Page 24

18. Approbation des documents du C.I.S.P.R.

Paragraphe 18.2:

- *A la première ligne du premier alinéa, remplacer "doivent être approuvées" par "doit être recommandée";*
- *Insérer ce qui suit après la première phrase du deuxième alinéa:*

Après l'approbation du Comité Directeur du C.I.S.P.R., le Secrétaire doit diffuser toutes les questions à l'étude en tant que documents du Secrétariat du C.I.S.P.R. en français et en anglais.

- (3) To liaise with other IEC Committees, and other organizations such as CCIR, CCITT and ISO in activities related to interference characteristics, including immunity, concerning information technology equipment.

Note.- Information technology equipment includes:

- data processing equipment;
- associated telecommunication equipment not otherwise included in the terms of reference of C.I.S.P.R. Sub-Committee E.

Page 21

14. Working Groups

Sub-clause 14.3 *Organization*

Delete existing text and insert:

"The work of the Preparatory Working Groups shall be organized in accordance with the General Directives for the work of the IEC, except that Chairmen of Working Groups shall be appointed by their parent Committee, and that procedures for the initiation of new work shall be in accordance with Clause 18".

Page 25

18. Approval of C.I.S.P.R. Documents

Sub-clause 18.2:

- *In the second line of the first paragraph replace "approved" by "recommended";*
- *after the first sentence of the second paragraph insert the following:*

After approval by the C.I.S.P.R. Steering Committee the Secretary is to circulate all Study Questions as C.I.S.P.R. (Secretariat) documents in English and in French.